

l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

L'année 2021 touche à sa fin. Une année riche pour notre Commune qui a vu fleurir de nouvelles réalisations et de nouveaux projets.

- *L'inauguration de l'aire de loisirs et du cimetière de Cordéac.*
- *La rénovation du rez-de-chaussée de l'ancienne cure de Cordéac où des aménagements sont en cours d'achèvement afin de réaliser des locaux périscolaires de qualité, et répondant aux obligations réglementaires.*
- *La remise en état de la cuisine professionnelle de la Marmottière qui sera demain, je l'espère, un lieu de production alimentaire en restauration collective pour les habitants de notre commune et plus largement du territoire.*
- *Le lancement d'une étude de redéploiement touristique sur le parc résidentiel de loisirs et la Marmottière qui nous rendra ses premières pistes de réflexion dans très peu de temps.*
- *L'ouverture d'un salon de coiffure dans le petit studio communal au centre bourg de Cordéac.*
- *La création de la Maison des marionnettes de Châtel-en-Trièves et l'organisation de notre premier festival de marionnettes au mois d'août.*
- *L'aménagement de notre nouvelle zone d'activité agricole sur Saint Sébastien, au lieudit des Peychiés, qui demain pourra accueillir des projets agricoles de transformation à haute valeur environnementale sur notre territoire.*

demain qui se présentent à nous. Le 20 novembre dernier, à la clôture de la COP 26, nous avons ouvert une nouvelle séquence démocratique pour prendre notre part des réponses à apporter au défi climatique. Comme à votre habitude, vous m'avez surprise de votre mobilisation par la présence d'un cinquième de la population lors de cette première réunion, par votre intérêt, par votre esprit constructif. Pendant les prochains mois nous allons nous concentrer à faire émerger la ligne de conduite qui sera celle de notre commune en matière de transition énergétique en répondant ensemble à la question « Avons-nous besoin d'une éolienne à Châtel-en-Trièves ? ».

Mais avant cela je vous souhaite de profiter pleinement des fêtes de fin d'année, de vous retrouver en famille, avec vos proches, vos amis, en sachant arrêter le temps qui ne cesse de s'accélérer. Pour vous consacrer à ce qui est le plus important : cultiver la richesse de notre lien à l'autre.

Je vous souhaite à chacune et à chacun une très belle fin d'année.

02 EN DIRECT DE LA MAIRIE

10 VIE LOCALE

13 LE COIN DES
ASSOCIATIONS

15 PORTRAIT DE...

16 INFORMATIONS
DIVERSES

PROGRAMME DE VOIRIE 2021

PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT

Nous avons budgété 57 000 euros et avons réalisé des travaux pour 49 765, 04 euros.

La différence de 7 234, 96 euros correspond en partie aux travaux de reprise d'un avaloir d'eau sur un fossé au centre du bourg de Saint-Sébastien, qui n'ont pas été réalisés pour des raisons de disponibilité de l'entreprise retenue. Toutefois, ces travaux vont être réalisés prochainement si la météo le permet, et seront financés par le budget 2022. Cette année, nous avons dû faire face à des travaux imprévus pour un montant de 4 926 euros. En effet, il a fallu intervenir à trois reprises sur la piste de Bachillanne. Dans un premier temps au printemps, pour dégager des coulées de gravier et re-profilier la piste. Au mois d'août, suite aux violents orages, et au mois d'octobre avant la descente de l'alpage pour les mêmes raisons. Toutefois, le budget prévisionnel a été respecté. Nous avons pour cela diminué certains postes, notamment le bouchage de trous.

Les différents travaux réalisés dans le programme de fonctionnement :

- 1 - **Élagage au lamier** • Chemin du Serre de Masserange • Chemin de l'arboretum • Chemin à la Grange de Morges • Chemin de la mare des Gorres (la Peyre) • Chemin des côtes • Chemin des Pellissiers • Chemin des Girards • Route de Chalanne (côté ouest) • Chemin de Ribeyre • Chemin de Trachet
- 2 - **Fauchage des accotements** (90 % des voies communales sont concernées)
- 3 - **Déneigement**
- 4 - **PATA (bouchage de trous)** : c'est l'entreprise EIFFAGE qui a réalisé 2 jours de travail sur les chemins les plus nécessaires
- 5 - **Marquage au sol** dans les centres bourgs : reprise de la signalisation au sol.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Nous avons budgété 81 800 euros TTC.

Les travaux ont été réalisés dans leur totalité, par l'entreprise TRIÈVES TRAVAUX pour un montant de 81 729, 03 euros TTC. La subvention du Département s'élève à 18 000 euros. La commune de Saint-Jean-d'Hérans a participé à hauteur de 9 800 euros, pour le chemin de la Peyre qui avait été dégradé par les travaux d'adduction d'eau potable. Nous récupérerons la TVA pour un montant de 13 621, 51 euros. Il reste à la charge de la commune 40 307, 52 euros.

Nous sommes intervenus sur les chemins suivants :

Goudronnage en enrobé :

- Chemin du Loye • Chemin des Pellissiers (à l'intérieur du hameau) • Chemin de la Peyre

Remise en forme totale et empierrée :

- Chemin du moulin • Chemin de « bois carré » et extension pour desservir la future zone agricole au lieu-dit « les Psychiers »

La nouvelle équipe municipale poursuit l'effort entrepris sur la voirie depuis plusieurs années, malgré un contexte difficile.

HERVÉ LABADIE
MAIRE DÉLÉGUÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

LES CIMETIÈRES DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Dans le dernier Écho du Châtel, nous faisons « écho » à l'inauguration du 5 juin de l'Espace de loisirs et de la rénovation du cimetière.

Nous revenons aujourd'hui sur le cimetière de Cordéac qui comme d'ailleurs celui de Saint Sébastien est très fréquenté par les habitants du village qui rendent régulièrement visite à leurs défunts et fleurissent de façon permanente les tombes. Les entreprises Trièves travaux et Lionet ont réalisé le réaménagement du cimetière avec toute la minutie et le respect que ce lieu impose. Les travaux réalisés sont de qualité et l'aspect paysager de ce lieu en est sorti grandi.

Enfin, un petit détour à Saint Sébastien qui n'est pas oublié. Bien entretenu et situé en pleine nature, entouré par nos montagnes environnantes il est très « accueillant ». Pour preuve, en été, on peut rencontrer quelques camping caristes qui passent la nuit sur le parking en face.

RENÉ BARTHALAY
CONSEILLER MUNICIPAL

LES CRUES DE CHALANNE

OÙ VA T'ON TECHNIQUEMENT ?



En réaction à la fréquence des crues du torrent de Chalanne, l'inquiétude des habitants riverains et des élus grandit.

À chaque événement, nous nous rendons sur place de jour comme de nuit pour constater, évaluer le risque, photographier et informer immédiatement les techniciens du RTM (pour la partie domaniale) et du SYMBHI (pour la partie communale, entre le radier du haut des Guions et le pont de Chalanne). Afin d'éviter un débordement du ruisseau au niveau du radier du haut du hameau des Guions.

Les techniciens du RTM nous ont, dans un premier temps, proposé la réalisation d'un merlon transversal sur la piste qui longe le ruisseau. La disposition et la hauteur de ce merlon n'étant pas compatible avec la circulation des machines agricoles et des engins de travaux public, elle a été rejetée.

Par ailleurs, le contournement de ce merlon par une nouvelle piste nécessitant des acquisitions foncières paraissait difficilement envisageable.

Pour faire face à l'insatisfaction générale des élus et des utilisateurs, les techniciens du RTM ont donc accepté de revoir leur copie, et proposent de réaliser un merlon longitudinal d'environ 100 mètres qui sera localisé entre le torrent et la piste dont le profil sera modifié à la marge, sans aucune incidence sur le trafic des engins. Cependant cette version demande davantage de terrassement, donc un coût plus élevé que prévu initialement. Un léger reprofilage de l'entrée du radier est également envisagé. À ce jour, les bois ont été coupés et mis à disposition des propriétaires souhaitant les récupérer. Les travaux de terrassement débiteront prochainement en fonction de la météo.

Pour la partie du ruisseau partant du radier amont jusqu'au pont de Chalanne une réunion d'information et d'étude sera organisée par le SYMBHI avec les riverains et les élus.

JEAN-LOUIS SERRE
MAIRE DÉLÉGUÉ DE CORDÉAC



UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE PRINCIPALE À CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Maïté BOIS, secrétaire de mairie principale depuis maintenant 3 ans au sein de notre Commune Nouvelle, s'en va vers de nouvelles fonctions à la Communauté de communes de la Matheysine. Elle souhaite remercier profondément les élus, les agents, les partenaires et les habitants avec lesquels elle a pu travailler et qui auront beaucoup contribué à son parcours.

Dans le cadre de son remplacement, un appel à candidature a été passé et un jury de recrutement constitué.

Entre toutes les candidatures très intéressantes, Manon BOSSE, actuelle secrétaire de mairie, notamment en charge de la comptabilité, a été retenue.

Manon est une enfant du pays, recrutée en 2014 d'abord à Saint Sébastien, elle s'est spécialisée dans la comptabilité à la fusion des Communes. Depuis son arrivée, elle a beaucoup appris et souhaite maintenant retrouver sa polyvalence originelle et participer dans un nouveau rôle au dynamisme de Châtel-en-Trièves.

La Municipalité et les agents souhaitent un bon départ à Maïté qui rejoint sa Matheysine d'origine et un bonne prise de poste à Manon. Tous nos vœux de succès les accompagnent.

Le poste de secrétaire de mairie – gestionnaire comptable sera prochainement ouvert. N'hésitez pas à candidater.



“A-t-on besoin d'une éolienne à Châtel-en-Trièves ?”

La Commune a ouvert une nouvelle séquence démocratique le 20 novembre 2021 lors de la première réunion publique sur la question de l'opportunité de déployer de l'énergie éolienne sur le territoire communal. Une centaine de citoyens ont répondu à cette première réunion qui marque le début d'un cycle de 4 réunions.

À l'heure où se termine la COP 26, **la Commune a souhaité ouvrir, à l'échelle de la Commune, une séquence démocratique pour définir ensemble comment nous pouvons nous inscrire dans cette grande problématique du changement climatique.** Fanny Lacroix a affirmé **la conviction de l'équipe municipale**, prête à prendre entièrement ses responsabilités et à assumer des actions fortes.

La meilleure énergie est celle qui n'est pas produite. Notre premier combat doit donc être de réduire, partout où cela est possible, par tous les moyens, notre consommation. La commune s'est engagée dans cette réduction, déjà depuis quelques années, par une série d'actions fortes concernant nos principales sources de consommation d'énergie :

- La Mairie siège : nous sommes sortis des énergies fossiles grâce à l'installation sur les deux bâtiments d'une chaudière à granulés.
- Le bâtiment de l'ancienne Cure de Cordéac, en cours de réhabilitation, pour là aussi passer du fioul à une chaudière à granulés, qui alimentera les locaux périscolaires, les deux logements au-dessus et demain l'école.
- Les actions que nous avons menées sur notre parc de logements communaux : pour équiper les logements de poêle et de chaudière à bois. Nouveauté cette année : un logement verra l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique.

Grâce à l'appui du syndicat d'énergie de l'Isère, la Commune a mis en place une comptabilité des flux. Chaque année, un technicien nous aide à analyser nos consommations et à mettre en place des actions correctrices.

Forts de toutes ces actions, notre production de gaz à effet de serre diminue. Cela est bien mais n'est pas suffisant. Nous devons aller plus loin. Pour cela, la commission « réseau et transition énergétique » de la commune a fait preuve de courage en proposant au conseil municipal de prendre une décision forte, symbolique, d'accentuation du cap, marqué à très court terme, par l'extinction de l'éclairage public la nuit, entre minuit et 5h30. Cette proposition a été actée à l'unanimité par le conseil municipal de novembre.

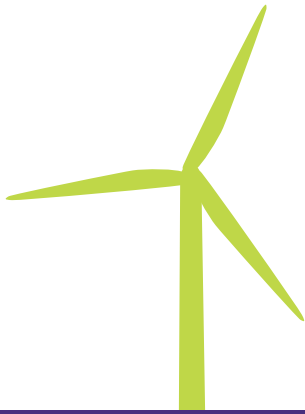
La traque du CO₂ est le premier étage de la fusée qui nous permettra de lutter contre le changement climatique, mais nous devons voir plus loin.

La sortie des énergies fossiles, qui est une urgence vitale, va nécessiter, malgré les efforts de prévention, le déploiement des énergies renouvelables.

La production des énergies renouvelables met en avant deux enjeux majeurs : le choix d'une souveraineté énergétique de la France qui va avec le fait de réacquiescer une culture de production industrielle. Ce changement culturel concerne en premier chef la ruralité qui constitue 70% du territoire national. Réaffirmer un avenir de production peut être une chance pour nos territoires.

Plusieurs opérateurs sont venus en mairie présenter les opportunités d'un site communal pour le développement de l'énergie éolienne. Cela veut dire que des revenus reviendraient à la commune et l'intercommunalité, mais surtout cela signifie que nous avons la main, que nous sommes décisionnaires. Ce projet pourrait représenter environ 60 000 euros de revenus annuels dans notre budget.

Au moment où s'ouvre cette concertation, la Commune n'a pas pris de décision. Car l'implantation d'éoliennes sur la commune pose de nombreuses questions : doit-on diversifier nos ressources financières ? Que souhaite-t-on faire pour la transition ? Quels développements souhaite-t-on poursuivre sur la



commune, et qu'est-ce que cela a comme impact sur nos besoins économiques ? De tels enjeux nécessitent une discussion avec l'ensemble de la population.

La suite de la démarche :

Dans les prochaines réunions, l'idée est de produire des propositions qui permettront de choisir le cap et le projet. Les échanges se feront sous forme d'ateliers :

- Un premier atelier sera consacré au niveau de service proposé par Châtel-en-Trièves et aux ressources nécessaires pour les financer : Jusqu'où voulons nous aller ? Pour faire ce que l'on veut, quels moyens financiers se donne-t-on, via l'éolien ou autres sources de financement, énergétiques notamment ?
- Un second atelier sera consacré à la transition écologique, à l'éolien et aux autres ressources énergétiques du territoire. Est-ce que nous considérons qu'il faut ou pas avoir recours à l'éolien et, si oui, à quelles conditions ?
- Une réunion de synthèse permettra de tirer l'état des lieux de ce que pensent les participants. Cette synthèse sera remise au conseil municipal pour qu'il prenne des décisions.

Un premier échange avec Sylvain Monperrus, spécialiste de l'éolien, a permis aux participants de comprendre les différentes étapes d'implantation d'une éolienne et de pouvoir répondre à une série de questions techniques.

Le compte-rendu complet de la réunion est téléchargeable sur le site internet de la commune.

FANNY LACROIX
MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIEVES

PROCHAIN RDV

ATELIER 1 : SAMEDI 12 FÉVRIER 2022 À 18H
À LA SALLE PIERRE ARNAUD, précédée
pour ceux qui le souhaitent d'une présentation
des Centrales Villageoises à 16h30.

HALTE AUX INCIVILITÉS

Châtel-en-Trièves, village propre et accueillant est allergique aux incivilités. Il est rappelé que la nature n'est pas une poubelle !

Il est très décevant de devoir constater que certaines personnes jettent leurs déchets n'importe où dans la nature. Le bon sens n'existe-t'il plus ?

Des papiers et plastiques souillés au croisement du chemin des Gautiers, des bouteilles, des canettes alu et autres contenants jetés depuis les automobiles dans les champs en bordure de route. Tous ces objets salissants et polluants peuvent de plus se retrouver dans l'alimentation du bétail provoquant des blessures ou des empoisonnements ! Plusieurs dépôts de végétaux, gravats et cailloux en bordure de voirie ou dans un talus peuvent laisser croire à une décharge et inciter certains à en rajouter et déposer d'autres débris à ces endroits.

Il y a sur notre commune plusieurs groupes de containers accessibles aux véhicules où chacun peut déposer ses ordures ménagères, ses papiers, cartons, bouteilles, canettes, et autres emballages.

Par ailleurs, lorsque les tailles de végétaux sont chargées dans une remorque ou une camionnette, plutôt que de les jeter n'importe où, téléphonez à la mairie pour prendre la clé du dépôt de Saint Sébastien qui se situe Chemin du baco à quelques centaines de mètres du hameau des Goirands.

DÉCHÈTERIE DE MENS :

lundi, mardi, mercredi
9h00-12h00 / 14h00-17h30

JEAN-LOUIS SERRE
MAIRE DÉLÉGUÉ DE CORDÉAC

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE



Cette année, Fabienne DINNE, l'enseignante, accueille 16 élèves répartis du CE1 au CM2 dans la classe unique et 11 élèves de la Petite Section à la Grande Section se rendent à l'école maternelle de Mens.

La commune met toujours à disposition de l'enseignante, le personnel du périscolaire selon les projets et besoins de la classe.

Depuis la rentrée la commune a augmenté la qualité de ses services avec :

- le transport scolaire communal qui dessert les hameaux des Gauthiers et des Pellissiers pour répondre au mieux à notre mission de service public ;
- la mise en place de « la cantine à 1 euro » pour les quotients familiaux les plus faibles pour permettre à tous les enfants d'avoir un repas équilibré le midi.

Depuis cette année, la Mairie a signé une convention avec la CAF qui nous apporte une aide financière dans le cadre de notre accueil collectif de mineurs.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de l'école de Châtel prennent leur repas et participent aux différents temps périscolaires dans la salle socio-culturelle de Cordéac car les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente sont en cours. La salle devrait être prête fin janvier, les enfants et leurs animatrices réinvestiront les lieux dès que possible. Les enfants de l'école ont été associés à cette rénovation. Ils ont participé au choix des décorations des murs : stickers et peintures artistiques avec motifs et couleurs en cohérence avec le nouveau mobilier. De belles citations, également choisies par les enfants orneront les sanitaires. Cette salle offrira de nouveaux espaces modulables et sereins pour le temps de cantine et les temps d'ateliers et elle permettra aussi d'ouvrir un accueil le mercredi matin, pour les enfants d'âge maternel à la rentrée prochaine.

En 2022, la commission vie scolaire, ouverte aux habitants, va travailler à l'écriture de son nouveau Projet Éducatif De Territoire (PEDT) car l'ancien arrive à terme. Les membres de la commission souhaitent associer les différents partenaires éducatifs (élus, enseignante, personnel du service animation, parents d'élèves, associations) à cette réflexion et écriture.

FLORENCE BLANCHET, ADJOINTE, DÉLÉGUÉE
À LA VIE SCOLAIRE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE



LES RENCONTRES DU MERCREDI

MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

Sous un soleil radieux, un après-midi pétanque a permis de réunir plusieurs générations sur l'aire de jeux de Cordéac. Dans la bonne humeur, les plus acharnés ont défié leurs adversaires tandis que pour d'autres ce fut l'occasion d'échanger, tricoter et tout simplement passer un bon moment ensemble. C'est autour d'un goûter bien mérité que s'est terminé l'après-midi.

MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

La Maison du Patrimoine de Pellafol nous a ouvert ses portes afin de nous faire découvrir et présenter les événements et personnages qui ont marqué l'histoire de notre territoire. Un grand merci à Patrice Galvin qui a animé cette visite et répondu à nos questions.

LAURE GHERRABTI
& **CATHERINE ARNAUD**

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Nous avons emménagé à la salle socio-culturelle dès le jour de la rentrée scolaire en raison et pour la durée des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente. Voici les locaux dans lesquels les enfants de l'école de Châtel-en-Trièves évoluent pendant la pause méridienne et les ateliers du soir. Nous nous déplaçons de l'école à la salle socio-culturelle en pédibus.

Le 1^{er} cycle de TAP a pour objet la réappropriation des espaces publics de Cordéac par les enfants.

À l'issue de ces ateliers, menés par le service animation aidé de Christophe Bonnet, les productions des enfants seront intégrées de façon pérenne dans l'espace public. Trois groupes travaillent en parallèle sur des thèmes différents choisis par les enfants.

Pour la fabrication de scènes imaginaires, les enfants ont créé trois univers dont ils ont peints les décors sur des palettes. Les personnages confectionnés à l'aide de bois flotté, coquillages... agrémentent ces décors. Les enfants ont utilisés des perceuses/visseuses, pistolets à colle...

Pour la fabrication des stands musicaux les enfants ont ramené des ustensiles de cuisine usagés. Tout d'abord ils ont peint chaque palette. Avec l'aide de Christophe Bonnet, ils ont ensuite fixé les ustensiles sur les palettes. Pour cela, ils ont du couper des tiges filetées à la scie à métaux, percer les casseroles et faire preuve d'astuce et de dextérité pour assembler le tout.

Un damier géant est confectionné à partir de palettes et de galets. Les enfants se sont appliqués à tracer le damier et peindre minutieusement chaque case. Cela leur a demandé beaucoup de réflexion, de dextérité, de concentration et de patience.



Fabrication de stands musicaux



Fabrication de scènes imaginaires



Fabrication de stands musicaux



Fabrication d'un damier géant

LA CUISINE DE LA MARMOTTIÈRE...

...vers un nouveau départ pour assurer aux habitants de Châtel-en-Trièves une alimentation « service public » aux antipodes de la malbouffe qui a tendance à devenir légion.

En 2019 au cours de la campagne électorale, les élus et futurs élus sont allés à la rencontre des habitants de Châtel-en-Trièves dans l'idée de recueillir leurs envies, leurs besoins et leurs désirs pour l'avenir de la commune. Bon nombre d'entre vous nous ont alors parlé d'alimentation, de « repas au village », de manger plus local et surtout de manger sainement.

C'est ainsi que nous avons développé l'un des axes de notre programme électoral autour de l'alimentation.

En 2020 la commission alimentation-agriculture a vu le jour, composée d'élus et d'habitants investis de près ou de loin dans les questions d'alimentation-santé et d'agriculture nourricière.

Une fois les prémices d'un projet de restauration collective posés, nous avons lancé une grande enquête, de juin à août 2021 grâce à l'œil expert d'une stagiaire étudiante en sciences politiques, afin de mieux identifier vos besoins, vos habitudes de consommation et vos envies à moyen terme. Des idées très intéressantes et très concrètes ont émergé de cette enquête.

Un nombre important d'habitants se dit intéressé par ce service de restauration communal. Une première simulation nous permet d'envisager une trentaine de repas chaque jour en période scolaire et en semaine, et l'enquête sera étendue aux résidents secondaires et aux vacanciers.

L'ensemble des résultats est en ligne sur le site internet de la commune dans les rubriques « la mairie à votre service / vie municipale / téléchargements »

Envisager l'alimentation comme un service public ?

C'est l'ambition de Châtel-en-Trièves, qui souhaite travailler sur l'accessibilité pour tous, tout en préservant la qualité des repas, la convivialité et la quiétude du lieu, les conditions de travail et la formation de celui ou celle qui cuisine, le lien étroit avec les producteurs et éleveurs locaux, etc.

Dans cette optique, le travail sur l'offre alimentaire s'inscrira dans le respect de la loi Egalim et de la santé de la collectivité mais aussi de chaque individu. Les alimentations particulières pourront être prises en compte et les menus seront élaborés en tenant compte des besoins nutritionnels de chaque population.

La cuisine de la Marmottière, là où le projet se concrétise.

C'est sur le hameau de Cordéac que s'étend la Marmottière, un ensemble de bâtiments communaux. Ancienne auberge, puis centre de colonie de vacances jusqu'en 2018, les espaces disposent justement d'une cuisine de collectivité professionnelle spacieuse. Il n'en fallait pas moins pour que l'alchimie opère : lier le site de la Marmottière au projet alimentaire communal est apparu comme une évidence !

La commune a engagé des travaux de réhabilitation et de mise aux normes hygiène et sécurité, subventionnés à 80% par le plan de relance.

Objectif : bénéficier dès le premier semestre 2022 d'un outil de production de repas sains, locaux et de saison, accessibles et adaptés à la santé de tous : familles, cantine scolaire, personnes âgées, agents, artisans et travailleurs indépendants. Le portage de repas à domicile est également à l'étude en partenariat avec l'ADMR du secteur de Mens.

Nous travaillons étroitement avec PEPS Trièves (Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée) afin que notre projet puisse s'inscrire dans les enjeux de territoire actuels liés à l'alimentation et à l'emploi.

Le fort potentiel de la Marmottière permet au projet alimentaire communal de prendre vie dans un cadre d'exception auquel les châtelaines et châtelains portent un profond attachement. Nous avons là tous les ingrédients indispensables pour une bonne cuisine !

JULIA SEKELLY
ADJOINTE EN CHARGE DE L'ALIMENTATION SANTÉ



CALENDRIER

AVRIL À JUIN 2021

Enquête habitants, dossier plan de relance
« alimentation locale et solidaire »

SEPTEMBRE 2021 À DÉBUT 2022

Travaux de réhabilitation
de la cuisine de la Marmottière

9 OCTOBRE 2021

Soirée restitution des résultats de l'enquête
et découverte du métier de cuisinier
en restauration collective, projection du film
« la révolution des cantines ».

AUTOMNE 2021 / 1^{er} TRIMESTRE 2022

Rencontres avec les partenaires,
travail avec les éleveurs et producteurs locaux.
Lancement du recrutement
d'un ou une cuisinier-ère.

*Bientôt les premiers repas de village
à Châtel-en-Trièves !*

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER AU PROJET ALIMENTAIRE COMMUNAL ?

Bienvenue dans la commission Alimentation-
Agriculture ! Merci de vous inscrire en mairie pour
être tenus informés des prochaines réunions.

LA SAISON AU PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS DE LA MARMOTTIÈRE

Une année record en termes
de fréquentation.

Les chiffres parlent d'eux mêmes :

- 15 K€ en 2018
- 21 K€ en 2019
- 27 K€ en 2020
- 37 K€ en 2021

*Durée moyenne des séjours: 5 jours.
Exemple de commentaire
représentatif: « accueil charmant
de la propriétaire... location très bien
située pour faire
de la rando ».*

Merci à Magalie qui a fait l'unanimité
auprès de nos hôtes et à Manon
pour son travail de coordination.
Nous allons continuer à améliorer
les PRL en prenant en compte les
commentaires de nos visiteurs.
Cette année nous avons entrepris
une réflexion avec une équipe de
consultants financée par la Région
et avant d'avoir le rendu de l'étude
il était acquis que les PRL étaient
dans l'air du temps. Les chiffres le
confirment. La fréquentation du gîte
de Bachilienne quant à elle est en
retrait. Là encore nous réfléchissons
avec la Communauté de Communes
du Trièves pour en faire un point
stratégique du futur tour de l'Obiou...
affaire à suivre donc.
À court terme, nous allons au
printemps évaluer la possibilité de
faire une boucle pour accéder à
Bachilienne depuis la Marmottière en
ouvrant le sentier des « Cruzoux »
avec retour par la route forestière.

CHRISTIAN JACQUET
CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET TOURISTIQUE

DÉBROUSSAILLAGE À L'ALPAGE SUR LE BONNET DE CALVIN

Réouverture de zones embroussaillées, et entretien des pelouses sur l'alpage de Châtel.



Territoire Pastoral : Trièves

Maitre d'Ouvrage : Commune CHATEL EN TRIEVES
 Programmation : 2020
 Nature des Travaux : Débroussaillage sur l'alpage de Châtel

Travaux réalisés au titre des Améliorations Pastorales, avec le concours financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Europe, à hauteur de :
 Conseil Régional 6.069 €
 FEADER 6.069 €



Depuis plusieurs années, la tendance est générale, nos alpages s'embroussaillent, ce qui diminue la surface de pâturage. Si autrefois les bergers et les éleveurs arrivaient à maîtriser la progression des ligneux et autres plantes indésirables par le feu et la serpe, ce n'est plus possible aujourd'hui.

La situation particulièrement critique sur le Châtel nous a décidé de programmer une opération de débroussaillage, en accord avec l'agent ONF. Il est impératif de respecter la présence de la faune, particulièrement les tétras, mais également les périodes de pâturage des moutons et la présence des patous qui peuvent être une menace gênante pour les intervenants. La période propice est courte ! Initialement programmé pour l'année 2020 ce chantier n'a pu se réaliser uniquement cette année.

Le 06 octobre dernier l'entreprise Aménagement Montagne Environnement dirigée par M. Sylvain TURC de Quet en Beaumont a hélicoptéré des broyeur hydrostatiques à rotors ainsi que le carburant nécessaire.

L'accès au chantier des hommes et du petit matériel n'a pu se faire uniquement à pied, pour un peu plus d'une semaine de travaux soigneusement effectués. Notons que les finitions ont été réalisées avec des débroussailleuses manuelles équipées de disques d'hydrobroyeur.

Cette opération réalisée dans le cadre du plan pastoral du Trièves avec la Communauté de Communes et la Fédération des Alpagnes de l'Isère d'un montant de 17 340 euro HT a été financé par une subvention de 70% provenant de la Région et de l'Europe, pour un montant de 12 138 euro HT le reste 5 202 euro HT à la charge de la commune. Ce même type de travail devra être programmé sur de nombreux autres lieux de nos alpages si nous souhaitons préserver de la ressource fourragère pour les ovins et les bovins des exploitations agricoles locales.

LE VILLAGE DES MARIONNETTES

Cet été, à la mi-août, le centre du village de Saint-Sébastien a vécu un moment de chaleur intense, aux sens propre et figuré : en effet, le festival « À deux mains » a ouvert sa première édition.



Des compagnies de marionnettistes sont venues proposer des spectacles pour petits et grands, en salle et en plein air : ce fut une belle occasion pour inaugurer le Théâtre de Verdure du domaine de Talon qui se prêtait magnifiquement à cet exercice. Grâce à l'énergie d'une quarantaine de bénévoles, habitants de Châtel et d'ailleurs, résidents en vacances au Val d'Akor, des bénévoles qui n'ont pas chômé, ni avant, ni pendant le festival, ce sont 400 billets qui ont été délivrés à des spectateurs enchantés de rêver, rire, d'un cochon ou du grand méchant renard, ou parfois réfléchir à la schizomorphophobie... ce spectacle en soirée s'adressait vraiment aux adultes, n'est-ce pas Georges ?

Lors de ce festival, Madame la Maire a enfin pu inaugurer notre Maison des Marionnettes qui avait ouvert 2 mois plus tôt, ceci en présence d'élus locaux et de nombreux festivaliers de Châtel et des environs. Ce lieu d'exposition et de détente familial, ouvert début juin 2021, connaît un succès grandissant, grâce au bouche à oreille et nous avons pu enregistrer déjà 400 entrées de juin à novembre : ceci nous encourage à l'embellir par un aménagement de vitrines qui remplaceront les volets fermés. L'exposition va aussi s'enrichir d'une vidéo mettant en valeur tout le travail des marionnettistes, de la confection des marionnettes jusqu'à la présentation des spectacles.

Le partenariat avec l'association du Val d'Akor avait bien commencé lors de ce festival d'été, il s'est

poursuivi cet automne avec 2 sessions d'ateliers de réalisations de marionnettes par des habitants du village et des résidents du Val d'Akor. Ces ateliers, et d'autres à venir dès le printemps 2022, animés par Sandrine et Marie, ont vu naître une magnifique collection de marionnettes que vous pourrez admirer à la Maison des Marionnettes évidemment, mais aussi dans notre cafépicerie O'Talon, qui a gentiment accepté de les héberger cet hiver !

La Cie Théâtre Talabar a pu enfin se produire ici, à Saint-Sébastien, fin octobre avec la représentation de son spectacle « Le jour et la nuit », devant 70 spectateurs émerveillés : vivement l'année prochaine, qu'on découvre d'autres spectacles de Marie et Sandrine, l'un au printemps, l'autre en automne !

Et plus tard, nous souhaitons investir l'espace public du village avec les personnages fabriqués et, en leur installant des abris, pour une mise en scène permanente à l'extérieur, mais chut !!! c'est un secret... il faudra encore beaucoup de travail et d'énergie pour faire aboutir ce projet ! Rendez-vous dans 6 mois ou dans un an, avec une étape « Assemblée Générale » début 2022, pour accueillir de nouveaux adhérents : les marionnettes ont besoin de vous, venez nombreux, anciens ou futurs bénévoles !

**FLORENCE BLANCHET
& DOMINIQUE VÉTIER**



NOTRE CAFÉ-ÉPICERIE ASSOCIATIF

notre bien commun !



Suite à la sollicitation de l'association O'Talon formulée lors de son Assemblée générale de 2020, la Mairie a entamé un travail de réflexion sur l'usage du lieu. Un groupe de travail a été constitué rassemblant 5 élus du Conseil municipal, 5 élus du Conseil d'administration d'O'Talon, et 5 citoyens de la commune volontaires.

4 séances de travail se sont tenues pendant l'année 2021. L'occasion pour la Commune de rappeler l'origine du projet, issu des ateliers participatifs organisés par la Commune de St Sébastien en 2015 pour définir les usages collectifs du Domaine de Talon. Le cadre de la démarche défini par le Maire de l'époque, Jean-Pierre Agresti, était de construire un lieu de service public au sens fort du terme, vecteur de partage, d'échange, de lien social et de solidarité. Après 4 mois de travail, les citoyens volontaires s'étaient accordés sur la réalisation d'un café épicerie associatif, mais aussi de jardins partagés, et d'une carrière équestre communale à gestion associative. C'est fort de cet esprit de service public que s'est constituée l'association O'Talon qui allait gérer ce nouveau Lieu de rencontre à St Sébastien, sur la place de la Mairie, au cœur du Village.

La Mairie a ensuite réalisé un investissement de 1 200 000 euros pour concevoir la première phase d'aménagement du Domaine de Talon, comprenant la nouvelle Mairie, la nouvelle place publique, le café-épicerie et la carrière équestre. Un investissement public structurant pour une commune rurale marquant la volonté et l'intérêt stratégique du lieu.

Si la première année de fonctionnement a été une franche réussite, l'association O'Talon a constaté une baisse de fréquentation du café/épicerie. Le Covid a tenu une part prépondérante de responsabilité dans cet état de fait. Le groupe de travail a permis d'identifier un décalage entre l'état d'esprit initial d'un lieu public et ouvert, cœur battant de la vitalité fraternelle et citoyenne du village, et le fonctionnement actuel. Celui-ci ressortant plutôt

d'une dynamique privée, guidé par une approche commerciale d'équilibre budgétaire et autonome portée par l'Association, dans l'objectif louable de créer un ou deux emplois pour faire fonctionner le service du café-épicerie.

Le conseil d'administration de l'association, fraîchement élu, a d'ailleurs immédiatement effectué une enquête auprès de tous les habitants et même si les retours restent faibles en quantité, ils restent représentatifs et exploitables.

Il dénote d'un attachement positif et bienveillant de la population pour maintenir une activité dans le souhait de vitalité de village, et met en évidence deux demandes particulières : le souhait de plus de communication et une ouverture sur le dimanche matin. L'association travaillera dès à présent sur ces points dans le contexte bénévolat / emplois disponibles.

L'enjeu est désormais de faire à nouveau converger l'ambition communale et la dynamique associative d'O'Talon, pour faire vivre ce magnifique Lieu que nous avons défini ensemble comme un bien commun. Pour cela, le groupe de travail a souhaité être appuyé par un spécialiste des tiers lieux, en la personne de Pascal Laforge, directeur du bureau d'étude Retiss. Une première rencontre s'est tenue le samedi 11 décembre débouchant sur un objectif partagé : celui de relancer la dynamique du tiers-lieux issus des ateliers participatifs de 2015, et cela au-delà même du café-épicerie, pour inclure le périmètre de projet de Châtel-en-Trièves et les autres lieux contribuant à concourir au bien vivre au village : l'ancienne école de garçons à Cordéac, la Marmottière, mais aussi les espaces publics réaménagés et la Maison des marionnettes.

Nous allons donc rouvrir une séquence démocratique dans la lignée de l'historique de Châtel pour redéfinir ensemble quels sont les besoins de notre population en 2022 et comment mettre en œuvre

CINÉCHÂTEL, AUTOMNE 2021

cine.chatel@gmail.com

collectivement les services, en lien avec l'ensemble de notre patrimoine communal, et avec l'appui des nombreuses associations de Châtel.

Un évènement de lancement sera programmé dans les premiers jours du printemps et prendra la forme d'un moment festif et d'une conférence de sensibilisation ouverte à tous les citoyens de la commune animée par Pascal Deforges pour instaurer une vision commune autour du concept de tiers lieu. Puis auront lieu avant l'été 4 ateliers thématiques de co-construction : un atelier pour redéfinir ensemble les valeurs du lieu, un autre pour faire ressortir les besoins en services et usages, puis un atelier s'emparera du sujet de la gouvernance et un dernier de l'aménagement de l'espace. L'objectif est d'aboutir à une feuille de route claire pour lancer une belle saison estivale d'animation et de partage sur notre Commune. Le groupe travaillera ensuite sur le modèle économique du fonctionnement du tiers-lieu.

*Nous comptons
sur votre engagement !*

Un tiers lieu est un espace civique. Il répond à la disparition des espaces de rencontre en milieu rural. Un tiers lieu est d'abord une communauté d'individus qui construit un projet en commun. Ce projet peut ou non se matérialiser par un lieu. Le mode de fonctionnement d'un tiers lieu se structure autour de l'échange de savoirs et de savoirs faire entre citoyens. Il défend les valeurs du bien commun.

QU'EST-CE
QU'UN
TIERS LIEU ?

Le cinéma à Châtel, c'est toujours le vendredi, une fois par mois, à 20h30, et c'est toujours à la salle socio-culturelle de Cordéac... mais depuis septembre dernier cette salle accueille aussi nos écoliers pour la pause méridienne et pour les activités périscolaires : on a donc arrêté – provisoirement - de passer des films jeunesse à 18h, car l'installation du projecteur et des fauteuils « cinéma » se fait après que les élèves aient quitté les lieux. Patience, dès que les travaux en salle polyvalente seront achevés, nous reprendrons notre rythme normal avec un film « enfant » tous les 2 mois !

Notre équipe de bénévoles est satisfaite de voir revenir progressivement des spectateurs, après les deux périodes d'interdiction : soyez rassurés, les règles sanitaires au cinéma ont toujours été très suivies!... même en plein air, en août dernier, où une bonne vingtaine de courageux sont venus voir le film Kaamelott dans la cour de l'école, malgré la fraîcheur nocturne !

Un autre évènement de cet automne : **la soirée « pastoralisme »**, le 2 octobre, avec « No way », documentaire sur un berger hollandais privé de terres, suivi d'une discussion en présence d'un bénévole local de l'association Terre de liens , discussion qui s'est poursuivie dehors avec un apéro dînatoire offert par Cinéchatel : quel plaisir de retrouver de la convivialité et des échanges passionnants sur les problèmes fonciers et la transmission des terres, sujet d'actualité !

Si vous désirez nous aider, pas de problème, nous serons ravis de compter de nouveaux membres, les tâches sont diverses et variées. L'Écran Vagabond est une belle « fédération » d'associations dans 14 villages du Trièves (élargi), nous vous invitons d'ailleurs à fréquenter aussi les salles de Mens, Clelles, Tréminis, et surtout nos voisins de Saint-Jean d'Hérans qui ne programment pas toujours les mêmes films que nous.

Les programmes sont consultables sur ecranvagabond.com, et pour Châtel, nous envoyons chaque mois une lettre d'infos à qui nous donne son adresse mail : écrivez-nous à cine.chatel@gmail.com, et vous la recevrez !

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE VAL D'AKOR

04 76 34 90 82 ou 06 37 14 84 82

L'année 2021 a fait souffler un vent de renouveau sur la maison familiale des Restaurants du Coeur du Val d'Akor ! L'équipe salariée et bénévole accueille de nouveaux membres bien déterminés à remplir ce centre de vacances sociales de joyeux cris d'enfants et à accrocher des sourires aux trombines de chaque personne accueillie !



Après une bonne quinzaine de séjours estivaux enthousiasmants, l'heure est au premier bilan, et aux travaux dans la maison. Mais nous ne chômons pas pour autant : un jardin potager est en construction, et des projets de séjours thématiques restent à bâtir. Les réservations pour les séjours d'hiver sont ouvertes, au programme : balades en raquettes et expéditions luge, enregistrement d'émissions avec Radio Dragon, sérigraphie à Bombyx, ateliers cuisine et bricolages nature en tous genres, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse, l'estomac ravi par la cuisine familiale concoctée sur place !

Si vous voulez nous rencontrer, pour discuter, imaginer et pourquoi pas participer, empruntez donc la route de Joigny, le café est toujours chaud (et il y a souvent du gâteau !). À bientôt ...



L'ÉTALON BASTIEN AU GALOP

letalonbastien@gmail.com - [f](#) L'Étalon Bastien

Cette année encore, nous avons dû annuler notre fête du cheval. Malgré tout, nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 groupes de cavaliers sur notre parcours aménagé au Lagunage dans le respect des mesures sanitaires et avec pour chaque groupe un encadrement de professionnels. Une quarantaine de cavaliers venus de la région de Chambéry et de Chichilianne (Les Chevaux d'Edoras et la ferme de 4 chemins). Les conditions ont été optimum, et la satisfaction totale. Tout cela nous a motivé et nous avons des idées pour faire encore progresser ce parcours qui est unique et très complémentaire de notre carrière.

En relation avec les responsables des alpages nous avons testé avec Noel Descombes une randonnée à cheval avec une nuit passée au gîte/refuge de Bachilianne. Quelques points restent à améliorer avec notamment la création d'une boucle qui passerait par le sentier des « Crouzoux »...

Nous espérons que 2022 nous permettra de renouer avec ces événements festifs qui nous manquent tellement, nous y réfléchissons.

LE MAÎTRE DE PAGNOL, OU DU CHÂTEL AU GARLABAN

Comment Édouard Besson, un gamin originaire du hameau de l'Echarenne, gardien de moutons dans son enfance, est devenu l'instituteur de Marcel Pagnol !

Texte écrit par Gabriel Blanchard, voisin d'Édouard Besson

J'ai connu, enfant, Édouard Besson sur son vieil âge. Retraité, il venait passer l'été dans sa maison familiale à l'Echarenne, petit hameau du Trièves perché au-dessus du Drac face au Beaumont. Il habitait la maison que nous appelions le fort, souvenance d'un temps ancien où cette maison dût jouer un rôle particulier. Le matin, il avait coutume de prendre un bain de pieds dans une bassine en fer-blanc pour soulager ses rhumatismes dès que le soleil perçait la frondaison du vieux marronnier. Il nous accueillait toujours gentiment, avec toute la patience liée à sa qualité d'enseignant et nous offrait, à ma sœur [Jacqueline Zanichelli, née Blanchard, NDLR] et moi, des bonbons. Il allait les chercher dans le tiroir d'un buffet ancien que je revois dans cette pièce sombre qui lui servait de séjour. Peut-être y côtoyaient-ils quelque mouchoir usagé ! Maman nous interdisait d'accepter ces friandises dans cette crainte d'une propreté douteuse. Ma sœur obtempérait, ma gourmandise l'emportait. Et puis, un jour, nous n'avons plus vu ce vieillard chenu qui aimait tant nous raconter des histoires. L'âge l'avait emporté, l'oubli suivit. J'avais 6 ans, 7 ans, je ne sais plus.

C'est ma tante, Germaine Payan, qui fut inspectrice directrice d'école à La Mure dans les années cinquante, qui rappela un jour Édouard Besson à mon souvenir. Elle me raconta comment il quitta la ferme familiale pour devenir instituteur à Aix-en-Provence puis Marseille et maître aimé et estimé de Pagnol qui dans ses « Souvenirs d'enfance » parle fréquemment de lui : « ... Il valait mieux la classe de monsieur Besson avec les carrés, les losanges et les devoirs du citoyen... », ou bien « ... Je fis mon entrée en quatrième primaire dans la classe de monsieur Besson. Il était jeune, grand, maigre, déjà chauve et il ne pouvait pas déplier l'index de sa main droite qui restait toujours en crochet... » Et puis cet hommage appuyé à ce maître préféré : « Je regrettais monsieur Besson qui n'était pas beau, mais qui savait tout : la preuve, c'est qu'il nous enseignait tout : le Français, le calcul, l'histoire naturelle ou la géographie ! Il n'était pas décoré, et il me donnait parfois des taloches, mais il souriait toujours... »

Un matin d'automne donc, le jeune Édouard gardait ses quelques brebis sur les pentes de Loches tout à côté du village. Assis, le bâton entre les jambes, le chien couché à ses pieds, il lisait. Vint à passer un promeneur dont j'ai oublié le nom, quelque bourgeois instruit tout surpris de voir ce jeune paysan plongé dans la lecture. C'était chose si rare en ce temps-là, qu'il s'étonnât qu'il sache lire. Il l'interrogea sur sa lecture et devant la vivacité et la pertinence des réponses, il poussa son interrogatoire à différents domaines pour s'apercevoir de l'étendue des connaissances de l'enfant : un parfait et jeune autodidacte.

- « Mais, petit, tu devrais aller à l'École Modèle de Mens ! », lui conseilla-t-il.

Et ce brave homme n'eût de cesse qu'il n'ait mis à exécution cette idée : le faire admettre dans cette célèbre institution du Trièves protestant.

... Et c'est ainsi qu'Édouard Besson, le petit paysan studieux et curieux se retrouva un jour instituteur à Marseille, à l'école primaire de la rue des Chartreux où il eût cet élève appelé à un brillant avenir : Marcel Pagnol.

Et il me plaît de penser que sur lui retombe un peu de la gloire du célèbre académicien et que, en définitive, le Garlaban se trouve très proche de notre Châtel.

Lecteur, quand tu reliras Pagnol, aie une pensée pour cet enfant du Trièves qui lui enseigna l'art de l'écriture avec le succès que l'on sait.

AVIS DE DÉCÈS

Ceux qui nous ont quitté depuis la publication de notre dernier Écho du Châtel :

À Cordéac :

Mme Marie-Joëlle GUIGNIER de Chalanne, durant l'été.

M. Bernard SAUZE de Ribeyre, en novembre.

À Saint Sébastien :

Mme Eliane ODDOS de Masserange le 15 août.

Mme Idelette ARNAUD de Masserange en septembre.

Leur souvenir reste dans nos mémoires.

DERNIÈRE MINUTE

Les dernières mesures du contexte sanitaire et les conséquences sur les manifestations publiques à l'occasion des fêtes de fin d'année nous conduisent, à notre grand regret, à **annuler la cérémonie des vœux prévue le 8 janvier prochain.**

NUMÉROS UTILES

Pompiers..... 18

Gendarmerie.....17

SAMU.....15

Mairie04 76 34 92 79

Pharmacie de garde 3915

SIAD.....04 76 34 67 83

ADMIR.....04 76 34 66 67

Conseil en dehors des heures

d'ouverture des cabinets médicaux..... 08 10 15 33 33

Assistante sociale (M^{me} Pietra)..... 04 76 34 64 94

PMI (protection maternelle et infantile).....04 76 34 64 94

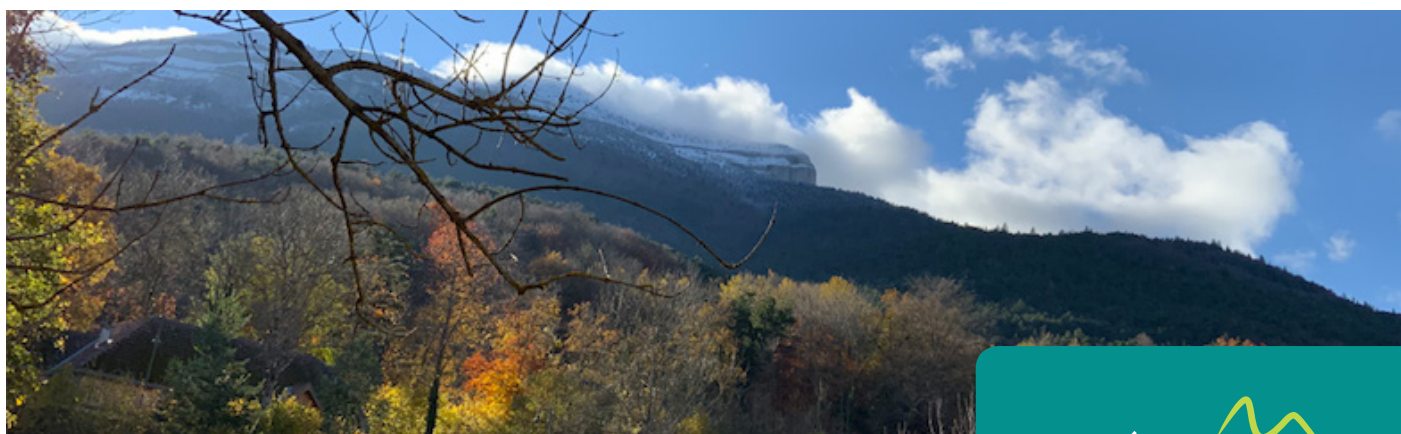
Conseillère en économie sociale et familiale04 76 34 64 94

Communauté de communes..... 04 76 34 11 22

ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**

Laissez votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.



Directrice de la publication : Fanny Lacroix / Comité de Rédaction : Florence Blanchet, Alexia Guillet, Christian Jacquet, René Barthalay / Ont aussi participé à ce numéro (textes et photos) : J.P. Agresti, H. Labadie, J-L. Serre, D. Vétier, M. Bois, M. Bosse, Laure Gherrabti, N. Rossi, P. Gonsolin, D. Patrino, Catherine Arnaud... et les associations de la commune / Mise en page : S. Basso / Imprimerie : Mairie de Châtel-en-Trièves



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES – 04 76 34 92 79
accueil@chatel-en-trieves.fr – www.chatel-en-trieves.fr

l'écho du
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°9
 COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
 ISSN 2681-7802